

La philosophie avec les enfants : essai sur une discipline à clarifier et à légitimer

Pierre Moessinger, auteur du *Que sais-je ?* sur La psychologie morale (PUF) - pmoessinger@yahoo.com

Le champ de la philosophie avec les enfants (PE) se manifeste par une grande variété de thématiques, de conceptions, de procédures, de techniques, voire de systèmes hypothétiques. Cette richesse peut aussi donner l'impression d'un certain manque d'unité, ainsi que d'un faible consensus sur les fondements de la discipline, même si, bien sûr, toute discipline (ou sous-discipline) s'élabore dans le même temps qu'elle cherche son unité et la clarification de ses fondements. On aimerait cependant pouvoir s'entendre sur une formule minimaliste du type : "la PE parle de (ou se réfère à)... et vise à (ou a pour but de)... de la manière suivante (pratiques, méthodes, procédures)...". L'intérêt d'une telle formule, outre qu'elle peut contribuer à une certaine unification, est d'abord de rendre la PE plus visible et plus compréhensible à l'extérieur de la discipline, et de participer ainsi à sa légitimation. Peut-être est-ce beaucoup demander, mais il me semble qu'on peut essayer d'aller dans ce sens. Bien sûr, on me demandera pourquoi clarifier, et on me reprochera peut-être de vouloir régenter, d'organiser des exclusions, mais faut-il rappeler que toute démarche un peu rationnelle est basée sur des catégories, c'est-à-dire des exclusions. Ce texte est donc un essai, c'est-à-dire une tentative. Au mieux, il s'agit de quelques échafaudages d'une construction future. Ces échafaudages devant être déplacés rapidement pour soutenir des éléments encore inconnus, ils doivent être facilement démontables, et surtout adaptables à des constructions diverses.

1) Le problème de la référence

Commençons par le problème ontologique de la référence. Il est fondé de demander sur quoi porte une discipline, ce qu'elle vise, c'est-à-dire littéralement de quoi elle parle ; après tout, le problème se pose pour toute discipline. Même s'il y a quelques divergences, on peut par exemple s'accorder sur le fait que la biologie porte sur des systèmes biologiques, la psychologie sur des individus, la sociologie sur des systèmes sociaux, et que ces trois disciplines ont pour but de mieux connaître ce à quoi elles se réfèrent. Il y a, certes, des débats ontologiques entre spécialistes : par exemple, ils divergent sur la question de savoir si la biologie porte sur des organismes ou sur des mécanismes évolutifs, si la psychologie se réfère à des conduites ou à des comportements, ou si, en sociologie, l'intentionnalité des individus doit être incluse dans les faits sociaux. Ces divergences sont liées à des approches épistémologiques différentes (par exemple réductionnisme et émergentisme en biologie, behaviorisme et cognitivisme en psychologie, individualisme et holisme en sociologie), ainsi qu'à des divergences méthodologiques. Il reste qu'il y a dans ces trois disciplines un accord assez général quant à ce dont elles parlent et ce qu'elles font, que le vocabulaire est relativement standardisé, et qu'elles sont lisibles de l'extérieur. Notons, entre parenthèses, que là où il y a le moins d'accord sur les questions fondamentales, la référence aux pères fondateurs se fait plus insistante et plus incantatoire. On pourrait même mesurer la maturité d'une discipline à une telle référence. Si l'on compare, par exemple, la sociologie à la biologie, on ne peut manquer d'observer que, confrontés à

des problèmes ontologiques, les sociologues se réfèrent plus souvent aux pères fondateurs que les biologistes.

Le cas de la PE est différent de celui des trois disciplines précitées, essentiellement parce qu'il ne s'agit pas d'une discipline "fondamentale" (ou "de base"), mais d'une discipline "appliquée", ou "technologique" ; elle se propose de transformer le monde, non pas uniquement de l'étudier. J'aurais donc dû comparer la PE à la biotechnologie, la psychologie clinique, ou à la sociotechnologie, par exemple, qui sont des disciplines qui ont des buts pratiques, qui visent à modifier quelque chose. Notons cependant que ces trois disciplines, comme toute discipline technologique, s'appuient sur les connaissances de la discipline fondamentale correspondante (ainsi que sur d'autres) : on ne peut lutter contre l'illettrisme sans connaissances pédagogiques, et on ne devrait pas fabriquer un médicament en totale méconnaissance de la biochimie. Mais sur quelles disciplines la PE s'appuie-t-elle ?

Tout d'abord, on pourrait penser que la PE s'appuie sur la philosophie. Ceci reviendrait à dire que la PE, directement ou indirectement, se réfère à la philosophie. Or, faire porter la PE sur des questions philosophiques en ferait une discipline interprétative, ce qui ne correspond pas à la portée ni au sens des interactions que l'on peut avoir avec des enfants dans le cadre d'une séance de PE ; sans doute pourrait-on me faire remarquer que si l'histoire porte sur des questions historiques, qui se présentent à nous essentiellement comme des textes fabriqués par des historiens, on pourrait imaginer que la PE porte, de la même façon, sur des questions philosophiques, elles-mêmes fabriqués ou recréées par des philosophes intervenants ou des philosophes enfants. Mais, outre que l'histoire ne porte pas sur des textes mais sur des événements passés, il faut distinguer histoire et pédagogie de l'histoire, de même qu'il faut distinguer la philosophie de sa transmission, ainsi que des pratiques de sa création ou de sa récréation. On pourrait peut-être m'objecter que tout ce que disent les intervenants, ainsi que les participants, dans le cadre d'une séance de PE, fait partie de la philosophie. Certes, mais cela ne fait pas pour autant de la PE une discipline philosophique, de même que le fait que les poissons vivent dans l'eau n'en fait pas des animaux aqueux. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de séparer la PE de la philosophie, il va de soi que les deux disciplines sont indissociables, et que les animateurs de PE doivent avoir des connaissances en philosophie, en pédagogie, et en psychologie. (Il faut aussi un certain flair, mais c'est une autre question). En d'autres termes, la PE utilise la philosophie, mais celle-ci n'a aucune priorité ontologique ni épistémologique sur la PE.

Au risque de dire une banalité, je dirais que la PE porte sur des individus, non pas sur des idées pures, et que par conséquent, elle devrait se classer parmi les sciences sociales. La question ontologique, en PE, se présente un peu comme en pédagogie, qui est une discipline qui s'intéresse à la relation maître-élève, dans le but de transmettre un savoir, de créer un apprentissage. Certes, le but de la PE n'est pas à proprement parler la transmission d'un savoir, et sa référence n'est pas exactement une relation maître-élève. On peut cependant voir la PE comme une discipline éducative, dans le sens où, elle porte sur des interactions entre - disons - "animateur" et "participants", ainsi que sur des interactions entre participants, et qu'elle vise une transformation de la conduite des participants. Il

est vrai que la pédagogie est elle-même une discipline pratique, qui s'appuie sur les sciences de l'éducation, mais on peut s'accorder sur le fait que la PE s'appuie sur ces deux disciplines, particulièrement sur les sciences de l'éducation qui ont sur la PE une certaine priorité épistémologique : on peut expliquer la PE via les sciences de l'éducation, mais pas l'inverse. Notons que si le but de la PE est de susciter des changements chez des enfants et des adolescents, elle doit aussi s'appuyer sur la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, et se coordonner avec les technologies y afférant.

L'entreprise de clarification conceptuelle de la PE que j'esquisse ici, surtout son volet philosophique, peut paraître inutile aux praticiens de la PE, mais outre qu'elle permet d'aller vers le partage d'une compréhension commune, elle est nécessaire et inévitable dans le cadre de la légitimation de la PE. En effet, chaque fois que l'on veut faire entrer une discipline (ou une sous-discipline) dans une institution ou dans un dispositif d'enseignement, on est confronté à des réactions de rejet, qui sont principalement de deux types : il y a celles des enseignants qui craignent que cette nouvelle discipline empiète sur leur domaine, et qu'ils se trouvent ainsi privés d'une partie de leurs compétences ; et celles, essentiellement d'administrateurs, qui craignent que cette discipline fasse double emploi avec une discipline existante, et qu'elle conduise donc à des dépenses inutiles. Ces deux réactions peuvent se conjuguer, et il est facile d'imaginer que des philosophes, des pédagogues, et des administrateurs d'institutions éducatives résistent à l'institutionnalisation de la PE. On peut éviter de telles réactions dans une large mesure en spécifiant à quoi se réfère la nouvelle discipline, ce qu'on y fait, et évitant les intersections avec d'autres disciplines.

II) La question des buts

Abordons maintenant la question des buts, à savoir la deuxième partie de la formule que l'on aimerait pouvoir clarifier. C'est un point qui fait sans doute davantage consensus que la question ontologique. Il s'agit en effet de rendre les enfants et les adolescents plus responsables, plus créatifs, plus raisonnables, plus présents au monde, meilleurs citoyens, ayant davantage de sens moral, manifestant davantage de sollicitude (care) etc., toutes choses qui se résument au fond dans la notion d'autonomie. Certes, les accents sont un peu différents selon que l'on insiste sur l'autonomie morale, à savoir sur l'éveil à la responsabilité, la morale, la citoyenneté, la démocratie - c'est-à-dire sur ce que la philosophie sociale appelle l'individualisme -, sur l'autonomie intellectuelle, c'est-à-dire sur la prise de conscience des contradictions, la pensée critique (un terme ambigu), réflexive, réfléchissante, ou encore sur la socialisation, à savoir la prise de parole, les modalités de l'argumentation, les rôles dans la discussion, bref, sur tout ce qui, dans la méthode, renvoie à l'insertion sociale, qu'elle soit imposée de l'extérieur ou voulue de l'intérieur (on peut s'insérer de manière plus ou moins autonome). Rappelons que l'autonomie n'est jamais absolue, c'est un point sur lequel la PE insiste peu même si elle l'inscrit dans sa pratique.

Pour plus de détails sur les buts et les méthodes, je renvoie le lecteur à un état des lieux de la PE élaboré par Michel Tozzi, "Comparaison entre les méthodes de philosophie avec les enfants", publié dans le n° 55 de Diotime. On y verra aussi qu'au-delà de ces différents accents, il reste une constante, reconnue et proclamée par tous ceux qui s'occupent de PE : la discipline ne vise pas un simple

apprentissage. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'inculquer quelque chose, mais de favoriser un développement. D'où la position "non-autoritaire" de l'intervenant. Les spécialistes de la PE ont sans doute raison d'insister là-dessus dans le cadre de la légitimation de leur entreprise, étant donné qu'il est important, comme on l'a vu, de dire ce que la discipline n'est pas, dans le but de la distinguer de disciplines qui pourraient se sentir menacées. Je pense à la philosophie et à la pédagogie, mais, à strictement parler, les institutions les plus menacées devraient être celles qui s'inspirent des pédagogies de l'autonomie. Cependant, compte tenu de leur situation minoritaire, la PE les conforte plus qu'elle ne les menace. Notons aussi que l'autonomie est très valorisée dans le cadre des ateliers d'écriture, mais il y a, ici aussi, avec la PE complémentarité plus que concurrence.

III) Méthodes et procédures

Quant aux méthodes et aux procédures, elles se présentent sous des formes diverses, ce qui est un signe de richesse et de vitalité. Dans la mesure où les buts poursuivis diffèrent, il est normal que les méthodes proposées divergent aussi. On trouvera dans la revue Diotime de très nombreux articles portant sur les différentes manières de mettre en pratique la PE, par exemple sur le mode de questionnement, le type d'exercices, l'organisation des discussions, le travail conceptuel, la création d'un cadre stimulant etc. Il y a aussi beaucoup d'essais sur les compétences développées ou à développer chez les participants, mais moins, me semble-t-il sur la manière de les tester. Or, pour rester dans le cadre de la légitimation, il faut noter qu'une discipline technologique convaincra d'autant plus facilement des outsiders que l'on peut montrer que la technologie fonctionne. Étant donné que les méthodes sont plurielles, il serait utile non pas tant d'aller vers une certaine standardisation des méthodes que de produire davantage d'études systématiques sur l'efficacité des méthodes et procédures de la PE. Il faut observer cependant qu'on ne peut comparer que des méthodes qui ont le même but, et qu'il faut, avant d'entreprendre des évaluations systématiques, s'entendre sur les indicateurs de ce qu'on cherche à mesurer. Le problème est ici un peu plus ardu que celui de l'évaluation d'un simple apprentissage. Par exemple, si on cherche à mesurer l'autonomie, va-t-on la capter par la densité conceptuelle, l'organisation des idées, le temps de réaction avant d'entreprendre une tâche nouvelle, la confiance en soi, le sens de la responsabilité, etc. ? Les indicateurs, pour une notion complexe, sont multiples, inégalement pertinents, et toujours perfectibles. Il existe déjà des tests d'autonomie, de personnalité, de créativité, etc., mais il faut les adapter au contexte de la PE, et il faut élaborer d'autres indicateurs, y compris des indicateurs non verbaux. Je sais bien que cela demande un travail patient et rigoureux, mais il n'est pas hors de portée. Après tout, on a bien élaboré des indicateurs (qui s'améliorent constamment), de santé mentale, d'intelligence, ou de bonheur, pour ne parler que d'indicateurs psychologiques. L'évaluation de l'efficacité de la PE conduira aussi à une reconceptualisation des buts et à une amélioration des méthodes elles-mêmes. Par ailleurs, elle permettra de commencer à formuler des réponses plus simples et plus accessibles aux questions de savoir ce qu'est la PE et si elle correspond aux buts qu'elle se fixe.

Les quelques lignes ci-dessus n'ont pour objectif que de poser quelques questions qui devraient aller dans le sens d'une clarification des fondements de la PE, d'une intégration des connaissances portant sur la discipline, et d'une meilleure maîtrise de sa pratique. J'ai cherché aussi à esquisser une direction conduisant à une plus grande légitimité de la discipline, c'est-à-dire à une intégration plus poussée dans les institutions la concernant. Si j'ai introduit de la confusion, j'espère que cette confusion elle-même sera génératrice de nouvelles idées utiles au développement de la PE.